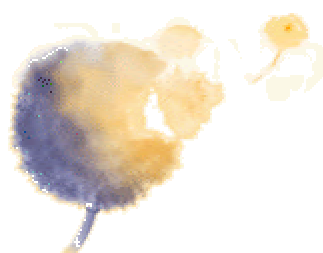


## Mémoire sur le projet de politique scientifique



Ce mémoire a été adopté par le Conseil de la famille et de l'enfance à sa réunion du 31 août 2000.

Recherche et rédaction : Jean-Pierre Lamoureux, secrétaire général

Soutien technique : Céline Gariépy

Révision linguistique : Suzanne Lamy

Le générique masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

La traduction et la reproduction totale ou partielle de cet Avis sont autorisées à la condition que la source soit mentionnée.

**CONSEIL DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE**

1050, rue des Parlementaires  
Édifice André-Laurendeau, bureau 3.21  
Québec (Québec) G1R 5Y7

Téléphones : (418) 646-7678  
1-877-221-7024 (sans frais)  
Télécopieur : (418) 643-9832

Courriel : [conseil.famille.enfance@cfe.gouv.qc.ca](mailto:conseil.famille.enfance@cfe.gouv.qc.ca)  
Site : <http://www.cfe.gouv.qc.ca>

©2000 Conseil de la famille et de l'enfance  
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec,  
Novembre 2000

ISBN : 2-550-36837-1

## Table des matières

Introduction.....	4
1. Les réalités familiales.....	5
2. L'originalité de la recherche humaine et sociale reliée à la famille.....	7
3. Des initiatives à rendre permanentes.....	8
4. Le financement pour un meilleur rayonnement.....	9
5. Deux commentaires à dimensions familiales.....	10
Conclusion.....	11
Composition du Conseil de la famille et de l'enfance.....	12

Les membres du Conseil de la famille et de l'enfance ont examiné avec intérêt le document de consultation intitulé *Vue d'ensemble pour une politique scientifique au Québec* que le ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie, M. Jean Rochon, a publié un juin dernier.

## **Introduction**

La perspective de développement de ce projet de politique est prometteuse et, d'entrée de jeu, le Conseil, comme d'autres organismes du domaine et de personnes concernées, se réjouit de l'impulsion qu'elle devrait produire. Il se réjouit surtout de la reconnaissance et de la place qui y sont faites à la recherche en sciences humaines et sociales. Cette ouverture que l'on retrouve pour une première fois de façon explicite en matière de développement scientifique, favorisera, sans aucun doute, la recherche et l'innovation dans les domaines de la famille, de l'enfance et de la jeunesse. Elle permettra également de vraiment mettre en évidence la contribution essentielle que ces recherches apportent au développement social et économique du Québec.

En effet, le projet de politique proposé est orienté vers l'innovation et le développement durable et, de l'Avis des membres du Conseil, cela donne un sens à la recherche sur la famille. Aussi, les membres voudraient-ils retrouver, au sein même du chapitre 2 qui constitue le cœur du projet de politique, une articulation plus accentuée pour valoriser, soutenir et intégrer la recherche humaine et sociale dans l'ensemble de la politique.

Il y aurait sans doute lieu aussi d'y prendre en considération l'apport et les retombées économiques de la recherche dans ce domaine, ne serait-ce qu'en terme de personnes impliquées et de citoyens qui en bénéficient, soit comme sujets d'intervention, soit comme intervenants professionnels et communautaires mieux éclairés sur leurs pratiques, ou encore en diminution des coûts sociaux épargnés par les programmes de prévention issus de la recherche appliquée.

## 1. Les réalités familiales

Considérons maintenant comment la politique de développement scientifique peut se sentir concernée par *les réalités familiales*.

La famille est de ces réalités de base, fondamentales, que l'on prend trop souvent pour acquises, alors que les nombreuses transformations qui la touchent sont profondes et surprennent par leur rapidité et leur ampleur, particulièrement au Québec. La famille québécoise présente, de fait, des caractéristiques originales par rapport à la famille des autres sociétés. Il y a, en conséquence, un intérêt certain d'éclairer sa situation, notamment en regard du projet de société québécoise.

Or, les transformations de la vie familiale et les façons de vivre la parentalité ont des répercussions évidentes dans une foule de domaines de notre vie sociale, culturelle et économique. Pensons à l'organisation des services scolaires pour l'éducation des enfants, des services de santé et des services sociaux, des services à la petite enfance, où, de façon permanente, la responsabilité première des parents est concernée. Pensons à la lutte à la pauvreté, à l'intégration sociale des jeunes adultes, à la lutte au décrochage scolaire, à l'exclusion, à la violence. Imaginons, par ailleurs, que toutes ces dimensions méritent aussi un éclairage selon les régions du Québec qui présentent chacune des particularités à leur tour. Il est aisé d'observer que la famille est au cœur de toutes les réformes sociales actuelles.

Il nous faut alors décrire scientifiquement les situations, pressentir les tendances et évaluer l'impact de ces tendances sur le développement des enfants et des autres membres de la famille, par exemple, et sur la société dans son ensemble.

Les comportements familiaux influencent et sont toujours influencés par l'évolution du monde du travail, les activités économiques, les habitudes de consommation et d'habitation, les agirs sociaux, les activités de loisirs, pour ne nommer que ceux-là. Les tendances démographiques sont tributaires des comportements des hommes et des femmes dans leur désir d'enfants. Leurs motivations, leurs valeurs et leurs attitudes sont à examiner dans une perspective de relations plutôt qu'individuellement. Convenons que l'examen de ces interactions permet de poser des questions en vue d'une planification sociale pour l'État et les citoyens.

Y a-t-il lieu d'intervenir ? Peut-on intervenir en prévention ? Comment intervenir ? À quel niveau ? Ces interrogations motivent d'autant d'éclairages à fournir, autant de débats et de discussions d'enjeux à éclairer, autant de décisions éthiques, économiques et sociales à soutenir par une production de recherches appropriées. Autant de modalités d'interventions professionnelles ou communautaires à concevoir, autant d'objectifs et de programmes gouvernementaux à fonder ou à revoir. Les experts scientifiques doivent en conséquence «produire» les connaissances requises et nécessaires pour aider à traduire les réalités complexes qui nous sont donné de vivre aujourd'hui et que nous puissions collectivement et individuellement apporter des réponses à ces questions.

## **2. L'originalité de la recherche humaine et sociale reliée à la famille**

*La nécessité de la recherche humaine et sociale reliée à la famille* n'est donc pas à démontrer longuement. Cependant, s'il y a lieu de se réjouir du fait que le projet de politique scientifique identifie l'enfance et la jeunesse comme secteurs prioritaires de développement de la recherche, il ne faudrait pas toutefois que, ce faisant, on minimise la recherche sur la famille qui, comme telle constitue un domaine particulier, intégrateur et porteur, qui ne saurait se réduire à la somme de la recherche sur les membres de la famille.

Rappelons que la famille est essentiellement un lieu dynamique, un monde de relations et d'interdépendance à étudier dans sa spécificité. On trouve le reflet de cette réalité dans le fait que la recherche sur la famille s'élabore, ici comme ailleurs, la plupart du temps, en partenariat, ou en réseau, ce qui constitue un mode privilégié pour l'intégration des savoirs. Ce modèle particulier s'est imposé rapidement et a donné lieu au développement et à l'application de nouvelles techniques de recherche, grâce notamment à l'informatique et au recours à de nouveaux types de recherches appliquées au secteur social.

Cette recherche «familiale» est aussi l'espace par excellence de nouvelles manières de décrire et d'appréhender le réel par l'approche systémique, par exemple, où on fait interagir les systèmes par la rencontre et la complémentarité des méthodes quantitatives, empiriques et qualitatives. Cette recherche est plus complexe qu'on ne le pense, mais permet de mobiliser un ensemble de partenaires, ce qui est de nature à renforcer l'intégration des travaux des chercheurs et des intervenants.

### 3. Des initiatives à rendre permanentes

Ajoutons que depuis une dizaine d'années, grâce aux efforts conjugués de plusieurs organisations, dont le Conseil de la famille et de l'enfance, ont été créés et développés des lieux pour la recherche sur la famille et sa diffusion. *Le Conseil de développement de la recherche sur la famille au Québec* (CDRFQ), né d'une volonté institutionnelle régionale de Trois-Rivières avec des partenaires gouvernementaux et des milieux d'intervention professionnelle et communautaire, le *Partenariat de recherche Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles* soutenu par le CQRS et les trois *Fonds concertés de recherche sur la famille* soutenus par le FCAR sont de ceux-là. Ajoutons la constitution de la banque de recherche *Familia* qui recense toute la production québécoise des études et des analyses sur la famille depuis 1980.

Ces initiatives qui s'ajoutent à d'autres ont permis l'émergence d'une communauté scientifique reconnue, une production dense et féconde, des instruments de recherche intéressants, des partenariats avec les ministères et les organismes de plus en plus faciles, des événements périodiques et des bulletins pour le transfert des connaissances et l'appropriation des résultats.

En outre, il est bon de souligner que les chercheurs québécois du domaine de l'enfance et de la famille sont en lien continu avec ceux de l'Europe, du Canada et des États-Unis et que leur expertise et leurs innovations méthodologiques sont reconnues dans toute cette communauté qui est devenue friande de connaissances sur la famille et l'enfance québécoises.

En ce sens, le Conseil appuie la future politique dans son objectif de favoriser mieux qu'avant la recherche humaine et sociale où la recherche sur la famille et l'enfance occupera une place importante et intégratrice.



#### 4. Le financement pour un meilleur rayonnement

Sur la question du *financement de la recherche*, le Conseil est conscient des limites budgétaires québécoises. Il souhaite néanmoins que les chercheurs puissent requérir les subsides fédéraux, notamment pour en obtenir une juste part, en meilleure coordination par ailleurs avec les Fonds québécois mieux placés pour déterminer les objectifs prioritaires et les champs de développement de la recherche. En avançant ces propos, le Conseil estime en outre que les chercheurs québécois doivent être mieux soutenus pour pouvoir continuer de produire en français, ce qui devrait constituer un autre aspect de la spécificité de la recherche québécoise.

Le Conseil ne saurait trop insister en outre sur la *diffusion des résultats* qui doit être soignée, au plan professionnel, rendue dans un langage accessible et inspirant pour qu'elle puisse être comprise et utilisée. En effet, si la qualité des résultats de recherche dans le domaine humain et social est excellente et indéniable, on doit constater un défaut de diffusion et des manques en transfert de connaissances.

Comme le support des organismes subventionnaires est surtout axé sur la production de la recherche, ces activités sont plus ou moins négligées. Elles devraient être exigées plus impérativement pour que les résultats des recherches trouvent leurs applications et que les innovations puissent être mieux exploitées. Une augmentation des ressources dédiées à ces fonctions de diffusion, d'appropriation et de transfert des connaissances est donc nécessaire. Des méthodes et des véhicules pédagogiques appropriés et diversifiées existent, comme par exemple les activités partenariales qui sont propices à ces fonctions.

## 5. Deux commentaires à dimensions familiales

En terminant, le Conseil souhaite exprimer deux commentaires à dimension familiale sur le projet de politique.

D'abord, concernant *l'éclosion de l'esprit de recherche chez les jeunes* que le projet de politique situe à l'école primaire. Sans minimiser d'aucune façon le rôle clé de l'école primaire et des niveaux subséquents, il est à propos de considérer que c'est en famille, souvent préalablement à l'école, aux travers des attitudes et des stimulations quotidiennes, que se précisent chez les enfants la curiosité, le goût d'apprendre et de connaître, la passion de découvrir et de s'émerveiller. En ce sens, même si cela peut sembler lointain, en lien avec d'autres politiques éducatives, on ne saurait négliger le support aux parents de jeunes enfants pour lutter contre l'analphabétisme et développer les activités d'éveil à la lecture, par exemple.

Ensuite, concernant *la formation de la relève en recherche*. Le projet de politique prévoit des objectifs de formation continue et de persistance aux études supérieures au moyen de bourses d'études et d'aides financières, ce qui est fort justifié. Il est sans doute utile d'observer que poursuivre des études avancées est souvent incompatible avec la maternité surtout, mais aussi avec la paternité. Considérant que les jeunes chercheurs parachèvent leurs études avancées en même temps qu'ils et elles forment des couples plus stables, désirent fonder une famille et avoir des enfants, ne serait-il pas pertinent d'envisager des conditions facilitantes de conciliation études et travail et d'accès à l'assurance parentale ?

La politique de développement scientifique rejoindrait de cette manière, de façon fort pertinente, des objectifs de la politique de la jeunesse que le gouvernement est en train d'adopter où l'intégration sociale et la réalisation du désir d'enfants sont poursuivies comme objectifs.

## **Conclusion**

Le Conseil de la famille et de l'enfance est donc heureux des perspectives de ce projet de politique qui devrait stimuler la recherche québécoise, notamment dans le domaine familial qui l'intéresse tout particulièrement, en consolidant ce qui a été entrepris, mais avec une reconnaissance et des moyens accrus : des investissements supérieurs dans le champ social et humain, un encouragement à l'innovation, la formation de chercheurs et la préparation de la relève, le développement de partenariats et la prise en compte des aspects régionaux.

Le Conseil se sent mobilisé par le développement de cette politique scientifique qui présente des liens pas toujours évidents, mais néanmoins réels, avec plusieurs aspects de la politique familiale du Québec.

## Composition du Conseil de la famille et de l'enfance

NOVEMBRE 2000

### MEMBRES

BOILY, Nicole  
Présidente du Conseil  
Québec

AMIOT, Suzanne  
Vice-présidente de la  
Fédération des travailleurs et des travailleuses  
du Québec  
Montréal

BLAIN, François  
Responsable de projet en éveil à l'écrit à la  
Commission scolaire Marie-Victorin  
Longueuil

CARBONNEAU, Claudette  
Première vice-présidente de la  
Confédération des syndicats nationaux  
Montréal

CASIMIR, Denise T.  
Présidente du Carrefour des  
affaires familiales du Regroupement inter-  
organismes pour une politique familiale  
Chester Est

CHAMBERLAND, Claire  
Directrice générale de l'Institut  
de recherche pour le développement des  
jeunes  
Montréal

COUTURE, Suzanne  
Conseillère municipale de Val-d'Or  
Val-d'Or

ESCOJIDO, Catherine  
Vice-présidente du Conseil  
Directrice des communications de  
Montréal International  
Montréal

GEORGE, Kenneth  
Commissaire à la  
Commission scolaire de Montréal  
Montréal

LABEAUME, Régis  
Président de la Société d'investissement  
Orléans inc.  
Saint-Laurent, Île d'Orléans

LABRECQUE, Huguette  
Présidente provinciale de l'Association  
féminine d'éducation et d'action sociale  
Saint-Jean-Chrysostome

MONGRAIN, Suzelle  
Coordonnatrice de la Maison de la famille de  
Trois-Rivières  
Trois-Rivières

PITRE-ROBIN, Claudette  
Directrice du Regroupement des centres de la  
petite enfance de la Montérégie  
Saint-Lambert

PRUD'HOMME, Gilles  
Directeur général d'Entraide pour hommes  
Montréal

### MEMBRE DÉSIGNÉE

PLANTE, Annette  
Sous-ministre adjointe au  
ministère de la Famille et de l'Enfance

### SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

LAMOUREUX, Jean-Pierre